

Michel DELACROIX  
Les Chazeaux  
25360 GONSANS

Gonsans, le 23 octobre 2021

Avis d'enquête publique – Installation classée pour la protection de l'environnement  
EARL Kolly

Le projet d'agrandissement, qui est proposé à l'enquête publique, est un projet réfléchi depuis longtemps. Où le site se situe, il est très bien positionné et intégré au paysage. De même les vents dominants ne risquent pas d'apporter des nuisances olfactives ; les riverains sont loin physiquement et non dans l'axe.

La demande en œufs de plein air est en forte demande, et ce type d'élevage est à encourager, avec des débouchés régionaux importants. La tenue de cet élevage est remarquable. Il faut encourager cette EARL qui est partie d'un terrain agricole, pour en arriver à l'établissement que l'on sait.

Il faut encourager ces entrepreneurs qui n'hésitent pas à investir pour préparer l'avenir, et assurer ainsi l'approvisionnement en œufs plein air de notre région.

Sachons apporter notre appui à ces chefs d'entreprises, qui au village, font travailler directement, ou indirectement beaucoup de nos concitoyens. "Oui, mais les nuisances !" disent certains. Quel citoyen n'en produit pas ! Sachons regarder l'intérêt général plutôt que nos seuls propres intérêts. On ne peut pas demander une chose et son contraire.

Pleine réussite à l'EARL Poulailier Kolly de Gonsans.

Michel DELACROIX